

Modalités d'évaluation



Le diplôme d'État d'Infirmier s'obtient par l'obtention des **180 crédits européens** correspondant à l'acquisition des **dix compétences** du référentiel de formation.

- **120 crédits européens** pour les unités d'enseignement, dont les unités d'intégration ;
- **60 crédits européens** pour la formation clinique en stage.

➤ Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évaluée lors des stages ;
- Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.

La validation partielle de la formation ne permet pas de passerelles vers d'autres certifications.

➤ La diplomation permet la poursuite d'étude vers les métiers de :

- Infirmière puéricultrice
- Infirmier Diplômé d'État Anesthésiste
- Infirmier de bloc opératoire
- Cadre de santé

En outre, la diplomation permet la poursuite d'études en médecine, odontologie ou pharmacie ou dans une structure de formation en maïeutique en application de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Rentrée prévisionnelle en formation



- Début janvier*
- Début septembre*

* Prendre contact avec le CFA pour validation.

Avec notre CFA des Métiers du Soins

- Formez-vous en étant rémunéré
- Obtenez le diplôme d'État d'Infirmier

Bénéficiez d'un poste une fois votre diplôme dans la blouse, et des possibilités d'évolution au sein de notre Groupe.

Effectuer son contrat d'apprentissage chez Korian

C'est bénéficier des avantages offerts par un grand groupe du secteur santé - sanitaire et social :

- Une rémunération attractive en qualité d'apprenti sur la base d'un barème revalorisé dans l'accord de Branche ;
- Une prise en charge d'une partie de votre complémentaire santé ;
- Une participation financière aux résultats de l'entreprise* ;
- Un accès aux différents dispositifs d'accompagnement individualisé dans le cadre de l'accord qualité de vie au travail.

* Conformément aux dispositions et règles en vigueur.



KORIAN
ACADEMY
CFA DES MÉTIERS DU SOIN

Vous bénéficiez de contacts
et de relais privilégiés au sein du CFA

CFA des métiers du soins Korian Academy

Allée des études, 1 rue Jean Mermoz
26700 - Pierrelatte
Tél.: +33 (0)4 75 52 53 99
cfadesmetiersdusoin@korian.fr

Référente Handicap

Marine BRIZION
marine.brizion@korian.fr



KORIAN
ACADEMY
CFA DES MÉTIERS DU SOIN

Diplôme d'État d'Infirmier

Apprentissage à partir de la
deuxième année ou troisième année



Niveau : 6
RNCP8940

Prérequis : Avoir validé sa première année relative
au diplôme d'état d'infirmier



Formation accessible aux personnes
en situation de handicap

AVRIL 2022

LE MÉTIER D'INFIRMIER

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Environnement de travail



En apprentissage vous aurez la possibilité d'intégrer nos EHPAD, cliniques de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ou encore nos cliniques psychiatriques.

En stage vous pourrez exercer dans des hôpitaux, cliniques, maisons d'accueil spécialisées...

Modalités d'inscription



Envoi de la candidature auprès du CFA des métiers du soin Korian Academy.

Modalités d'admission



- Avoir validé sa première année relative au diplôme d'État d'Infirmier ;
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.*

* Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, porteur d'un projet de création d'entreprise ou d'un statut de sportif de haut niveau.

Organisation de l'apprentissage

	Deuxième année		Troisième année	
	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Nombre d'heures de formation théorique	350 heures 10 semaines	350 heures 10 semaines	350 heures 10 semaines	175 heures 5 semaines
Total formation théorique	700 heures (20 semaines)		525 heures (15 semaines)	
Nombre d'heures de formation clinique (stage)	350 heures 10 semaines	350 heures 10 semaines	350 heures 10 semaines	525 heures 15 semaines
	Sur les 20 semaines d'enseignement clinique, 3 semaines doivent être réalisées au titre du service sanitaire			
Total formation clinique (stage)	700 heures 20 semaines		875 heures 25 semaines	
Vacances	2 semaines	10 semaines	2 semaines	2 semaines
Total vacances	12 semaines		4 semaines	
Nombre d'ECTS à acquérir ⁽¹⁾	30	30	30	30
Nombre total d'ECTS à acquérir ⁽¹⁾	60		60	
Nombre d'heures de présence en entreprise	280 heures		280 heures	

⁽¹⁾ ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System. Il s'agit d'un système de points développé par l'Union européenne dans le cadre du processus de Bologne et de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les crédits sont répartis en unités d'enseignements (UE). Ce système a pour objectif de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études au sein d'un pays et dans les différents pays européens.

Objectifs opérationnels de la formation

- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
- Organiser et coordonner les interventions soignantes ;
- Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

Approche pédagogique



Le diplôme d'État d'Infirmier repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) met à disposition les outils et moyens nécessaires au bon déroulement de la formation.

Durée



2 ans

Tarifs



12 125 € (soit 24 250 € pour 2 ans) pris en charge par l'employeur en apprentissage.